



# Mise en œuvre de l'exercice intrusion/attentat à l'école maternelle

publié le 02/01/2017

## Retour sur le premier exercice

### Descriptif :

Point sécurité : retour et préconisations relatives au premier exercice « Intrusion-Attentat »

### Sommaire :

- Point sécurité : retour et préconisations relatives au premier exercice « Intrusion-Attentat »

### ● Point sécurité : retour et préconisations relatives au premier exercice « Intrusion-Attentat »

D'une manière générale, il est observé que l'exercice s'est déroulé dans de bonnes conditions. S'il subsiste des questionnements à son issue, plusieurs constats peuvent être dressés.

En tout premier lieu, les élèves ont été bien préparés. Il est observé qu'ils n'ont pas manifesté, majoritairement, d'inquiétudes fortes lors de son déroulement et qu'ils ont respecté l'organisation prévue.

Dans le prolongement des aides pédagogiques déjà proposées, le groupe sécurité de la mission maternelle vous propose quelques préconisations à l'issue de l'analyse des fiches d'observations remontées et une fiche guide intitulée « Réaction à une situation d'urgence », aide-mémoire pour un affichage en classe.

 Fiche guide réaction à une situation d'urgence - attentat/intrusion (Word de 19 ko)



Concernant la durée de l'exercice, après s'être échappé ou enfermé, elle ne doit pas excéder 5 à 10 minutes, selon l'âge des enfants. Pour le signal d'alarme, c'est le signal sonore qui a été le plus choisi et qui apparaît comme le plus adapté particulièrement pour une école à bâtiment unique. Dans le cas de locaux multiples, le talkie-walkie peut répondre à cette situation.

Enfin, il serait souhaitable de renforcer l'implication des acteurs de la communauté éducative en associant tous les personnels (personnels de cantine, de service, du périscolaire, parents présents pour une activité, intervenants extérieurs...).

Pour favoriser l'analyse de la qualité de l'exercice, la présence d'observateurs extérieurs (représentants de parents d'élèves, membres de la collectivité) serait bénéfique.

### Contact

Jean Paul Bernard, CPD EPS référent sécurité écoles et établissements

[Jean-Paul.Bernard@ac-poitiers.fr](mailto:Jean-Paul.Bernard@ac-poitiers.fr)

